

214C2685
FR0000037475-OP038-R03

22 décembre 2014

- Ouverture et calendrier de l'offre publique de retrait visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

CFI-COMPAGNIE FONCIERE INTERNATIONALE

(Euronext Paris)

- 1 - Le 18 décembre 2014, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de retrait visant les actions de la société CFI-COMPAGNIE FONCIERE INTERNATIONALE, déposée par Oddo Corporate Finance, agissant pour le compte de la société Yellow Grafton SC (cf. Décision & Information 214C2672 du 18 décembre 2014).

La note d'information de la société Yellow Grafton SC (visa n°14-656 du 18 décembre 2014) et la note en réponse de la société CFI-COMPAGNIE FONCIERE INTERNATIONALE (visa n°14-657 du 18 décembre 2014) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés le 22 décembre 2014).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 236-7 du règlement général, l'offre publique de retrait sera ouverte du **23 décembre 2014 au 9 janvier 2015 inclus**.

Oddo Corporate Finance se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions CFI-COMPAGNIE FONCIERE INTERNATIONALE non détenues par l'initiateur. Les frais de négociation dans le cadre de l'offre publique de retrait seront à la charge des vendeurs.

Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

- 2 - La cotation des actions CFI-COMPAGNIE FONCIERE INTERNATIONALE sera reprise le 23 décembre 2014.